
De : LEFEBVRE Jean-Louis

Envoyé : vendredi 6 octobre 2017 11:17

À : enquete-publique

Objet : Enquête publique plage Tortue - Boulouris

Jean-Louis LEFEBVRE

Jean-Louis LEFEBVRE
Résident Valescure-St Raphaël

Le 6 octobre 2017

Ex Maire de Saubens 31600.

Objet : Enquête publique plage de la Tortue – St Raphaël – Avis.

M. L'enquêteur,

Déception et incompréhension en début de saison estivale 2017 lorsque plusieurs personnes de mon entourage et moi-même avons constaté que le restaurant de plage de la Tortue n'était pas installé. Lui 'qui faisait partie du paysage'...

Le projet de concession de cette plage dite artificielle, est réaliste. J'y souscris pleinement pour les raisons suivantes :

- le lieu est beau vivant et agréable pour les vacanciers
- le restaurant s'intègre bien à l'environnement (mobilier et couleurs douces)
- Il n'y a pas de nuisances sonores à l'exception de quelques soirées musicales et pas de mouvements de voitures
- L'installation globale est à durée limitée (moins de 6 mois).
- L'implantation matérielle du restaurant et des parasols de plage ne spolient pas le littoral qui offre par ailleurs de nombreuses plages de sable publiques entre St Raphael et Agay.
- L'autorisation d'installation légalise celle-ci.
- Il suffira à l'autorité d'imposer et faire respecter les contraintes environnementales.

Je souhaite que ce projet puisse redonner vie à cette 'plage'. J'ai constaté, tout au long de l'été 2017, que peu de vacanciers occupaient ce lieu qui est loin d'être idéal pour se baigner **sans les pontons installés par le locataire des lieux**. Ce n'est pas une plage de sable en pente douce. C'est un bord de mer de rochers.

Très sincères salutations

Jean-Louis LEFEBVRE